

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision n° :	RH-2014-082	Date :	20-11-2014
Direction :	des ressources humaines et de l'amélioration continue	FPD remplaçant FPD # :	
Service :	Dotation et développement organisationnel	et datée du :	
Objet :	Création de deux (2) postes cols blancs au Service de l'évaluation de la Direction des finances		

ÉTAT DE LA SITUATION (situation / problème) :

Le 1er janvier 2014, un nouveau contrat pour services professionnels en évaluation foncière avec le Consortium Évimbec-Altus est entré en vigueur, et ce, pour les années 2014 à 2016 inclusivement.

En comparaison avec le contrat antérieur, les coûts pour l'inspection des maisons neuves et pour le maintien de l'inventaire ont augmenté respectivement de 25,5 % et de 29,7 %. Afin d'atténuer les impacts de ces augmentations de coûts sur le budget du Service de l'évaluation, il a été proposé lors du processus budgétaire pour l'exercice financier 2014, de récupérer à l'interne l'inspection des maisons neuves, des condominiums et une partie du maintien d'inventaire.

Considérant que cette démarche a été entreprise afin de répondre à un objectif d'économie et que les six (6) premiers mois de l'année 2014 nous ont permis d'effectuer un projet pilote nous permettant de valider l'efficacité de la situation proposée, il en ressort qu'à ce jour, le nombre de dossiers traités à l'interne est conforme avec les estimations réalisées en début d'année et les économies annoncées de 75 000 \$ seront réalisées (105 000 \$ pour les salaires et avantages sociaux vs 180 000 \$ d'honoraires professionnels).

Afin de maintenir ce rendement et les économies qui lui seront attribuables, il est requis de convertir le surcroît de travail en deux (2) postes cols blancs réguliers à temps complet de technicien ou technicienne à l'évaluation 1 au Service de l'évaluation.

Il est à noter que les budgets du surcroît de travail ont été accordés, et ce, jusqu'au 31 décembre 2014. Par ailleurs, considérant que ces deux (2) ressources ont déjà été autorisées et inscrites au budget 2014, ces créations de postes ne généreront aucun impact EPA pour l'année 2014 et les suivantes.

Ces mouvements ont été recommandés au comité des finances et des ressources humaines du 21 novembre 2014.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages / inconvénients / impacts) :

Si la création de ces postes n'est pas autorisée, il faudra majorer le budget d'honoraires professionnels de 185 400 \$ en 2015, ce qui se traduira par une augmentation nette du budget 2015 de 78 300 \$ après avoir retiré la masse salariale et les frais de déplacement de 107 100 \$.

FINANCEMENT (coûts / poste budgétaire / impacts budgétaires 2014-2015-2016):

Coûts	Impacts EPA	2014 0	2015 0	2016 0
02-150-00-151	Salaires temporaires	70 000 \$	0 \$	0 \$
02-150-00-152	Temps sup. temporaires	6 000 \$	0 \$	0 \$
02-150-00-141	Salaires permanents	0 \$	71 400 \$	72 800 \$
02-150-00-142	Temps sup. permanents	0 \$	6 100 \$	6 200 \$
02-150-00-289	Bénéfices marginaux	19 000 \$	19 400 \$	19 800 \$
02-150-00-311	Frais déplacements	10 000 \$	10 200 \$	10 400 \$
02-150-00-417	Honoraires professionnels	(180 000 \$)	(185 400 \$)	(191 100 \$)
TOTAL		(75 000 \$)	(78 300 \$)	(81 900 \$)

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires : oui non

Commentaires : Disponibilité budgétaire pour 2014, mais à obtenir pour 2015 et 2016.

Financement déjà autorisé par :

Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-150-00-151; 02-150-00-152; 02-150-00-141; 02-150-00-142; 02-150-00-289; 02-150-00-311; 02-150-00-417

Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____

Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____

Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires :

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2014 _____ 2015 _____ 2016 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : oui non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire: _____

Marcel Rodrigue

Date : 21 / 11 / 14

ÉCHÉANCIER (étapes / dates / justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date) :
CE du 25 novembre et CV du 1er décembre 2014

PERSONNES CONSULTÉES

NOM DE LA PERSONNE	DATE (J/M/A)	CHAMP DE COMPÉTENCE
Marcel Rodrigue, directeur	Mai 2014	Validation budgétaire
Jacques Laroche, chef de service	Mai 2014	Validation du besoin

RECOMMANDATION (énoncé) :

Il est recommandé au comité exécutif qu'il recommande au conseil de la Ville la création de deux (2) postes cols blancs réguliers à temps complet de technicien ou technicienne en évaluation 1 (classe 8), au Service de l'évaluation de la Direction des finances et d'autoriser la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue de procéder au comblement de ces postes.

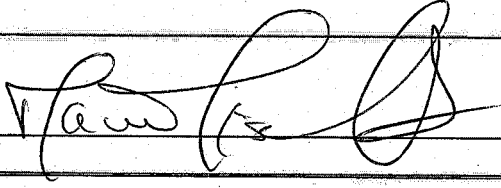
UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Jean Fortin		Titre d'emploi : conseiller en gestion des talents	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la direction: <i>Jean Fortin</i>		Date : 21 / 11 / 14	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :

Signature de la
Direction générale:



Date: 20/11/24